

Compte-rendu

Marche exploratoire pour le réaménagement de la rue de Richelieu 8 mars 18h

La rue de Richelieu est un axe emblématique de l'Ouest de Paris Centre : il rejoint les Grands Boulevards à la Place André Malraux, jouxtant la Bibliothèque Nationale de France récemment restaurée (et son nouveau jardin), le square Louvois et sa fontaine restaurée elle-aussi, tout comme la Fontaine Molière, les jardins du Palais Royal accessibles par des passages couverts, la Comédie Française ... La configuration actuelle de cette rue n'est pas à la hauteur de cet environnement patrimonial, ni des usages attendus d'une rue agréable pour la déambulation des piétons nombreux et la qualité de vie des riverains.

Un projet lauréat d'une ancienne édition du budget participatif prévoit d'agrandir les trottoirs de la place Mireille jusqu'au passage Potier. La Mairie de Paris Centre souhaite aller plus loin avec un projet réfléchi à l'échelle de la rue de Richelieu entière, dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».

La rue des Petits Champs, qui la croise en son centre, a déjà fait l'objet d'un projet de semi-piétonisation et d'agrandissement des trottoirs, qui s'achèvera en 2023 avec le dernier tronçon entre la rue de Richelieu et la rue Vivienne. Les rues Louvois et Colbert, elles, ont été piétonnisées avec des barrières sous la forme de « rues aux écoles », pour les enfants et familles des écoles Louvois et Vivienne.

La Mairie de Paris Centre a organisé une première marche exploratoire rue de Richelieu en octobre 2021 en présence d'habitants et d'acteurs locaux (conseil de quartier, commerçants, etc.). Cette marche a permis d'une part de dresser un premier diagnostic partagé et de commencer à construire des éléments de programme en vue de la mise en œuvre d'un projet global sur l'ensemble de l'axe ; d'autre part d'identifier si des interventions plus rapides sont nécessaires et possibles à court terme.

Une seconde marche exploratoire a été organisée le 8 mars pour préciser les éléments de programme en vue du lancement des études par la direction de la voirie et des déplacements.

Diagnostic général de la rue de Richelieu

- Des trottoirs très étroits, à l'exception du tronçon impair entre la rue du 4 septembre et la rue Saint Marc.
- Une chaussée très large, composée d'une file de circulation générale et d'une voie bus discontinue, qui est en pratique rendue inutilisable la plupart du temps car servant de file de livraisons / arrêt de véhicules.
- Absence, sauf à de rares endroits, de places dédiées aux livraisons, et très faible présence d'arceaux vélo.
- Absence de végétation (hors square Louvois), sauf sur le tronçon entre la rue du 4 septembre et la rue Saint Marc qui présente un alignement d'arbres.

- Des vitesses excessives des véhicules, sur toute la rue et en particulier à l'approche de la place André Malraux, place Mireille et de la rue des Petits Champs.
- Un volume de trafic diminué depuis la fermeture à la circulation générale des guichets du Louvre et la restriction d'accès à la rue de Rivoli, qui reste assez important à l'heure de pointe notamment.

NB Mairie : au sein de la future « zone à trafic limitée » de Paris Centre, la rue de Rivoli devrait retrouver le même régime d'accès que le reste du secteur.

- À l'exception du côté impair en bas de la rue, le revêtement des trottoirs est en asphalte. Le long de la BNF, le revêtement n'a pas encore été refait depuis la fin des travaux sur le bâtiment.

Orientations générales pour le projet d'aménagement

- Maintenir une unique file de circulation où les bus sont mélangés avec le trafic général, permettant d'agrandir largement les trottoirs. La réduction de la taille de la chaussée doit permettre de dissuader la prise de vitesse
- La mise en place d'une inversion du sens de circulation générale dans le nord de la rue, sauf pour les bus, permettant de réduire le volume de trafic sur tout l'axe et de faciliter la circulation des bus en l'absence de voie dédiée, ne fait pas consensus parmi les participants (certains pour et d'autres réservés sur les contraintes engendrées pour la desserte du quartier).
- Matérialiser un nombre important de zones de livraison, tout le long de la rue, et ajouter des arceaux vélo. Une possibilité de les disposer de part et d'autre de la rue pour un effet "chicane" aux endroits stratégiques permettant de réduire les vitesses.
- Uniformiser les revêtements du trottoir dans la rue, côté pair et impair, et rénover la chaussée dans les tronçons où cela est nécessaire.
- Augmenter le nombre de traversées piétonnes et les sécuriser, par exemple avec des trottoirs traversants.

Diagnostic et orientations localisées pour le projet d'aménagement

De la place André Malraux à la place Mireille :

- Difficulté avec un restaurant qui installe une file d'attente qui monopolise le trottoir. L'espace gagné par l'extension ne doit pas être intégralement au bénéfice de ce type d'usage, mais laisser un espace suffisant pour les passants. Un participant suggère de mieux faire connaître aux commerçants les règles à respecter pour la gestion de leurs files d'attente afin de garantir la sécurité des piétons (cordon de sécurité, limite en nombre ou longueur de file d'attente).
- Place Mireille, la fontaine Molière récemment restaurée pourrait être mise en valeur par : l'aménagement du terre-plein avec de la végétation basse pour ne pas obstruer les vues,

si les réseaux le permettent, la piétonisation (ou semi-piétonisation, avec accès local) du barreau sud devant la Fontaine, la piétonisation (ou semi-piétonisation, avec accès local) du barreau Ouest devant le restaurant. Certains participants sont favorables à élargir les trottoirs ou le terre-plein de la place, sans fermeture totale à la circulation pour laisser un débouché à la rue Thérèse sans renvoi direct sur l'avenue de l'Opéra.

- La rue Molière est peu circulée, un participant suggère de rééquilibrer la circulation entre les rues Richelieu et Molière pour permettre d'apaiser la rue de Richelieu, ce qui supposerait la semi-piétonisation, et non la piétonisation, du barreau Ouest devant le restaurant, afin de permettre aux véhicules de rejoindre l'avenue de l'Opéra.
- Pour inciter les véhicules à ralentir et à respecter la priorité sur le passage piéton situé au nord de la place Mireille, un participant propose d'aménager une surélévation de la chaussée.

De la place Mireille à la rue Louvois :

- Tronçon sur laquelle la voie bus n'existe pas et une bande de stationnement (livraisons / vélos / motos) est aménagée.
- L'aire piétonne de la rue des Petits Champs n'est pas respectée, la circulation y est loin d'être limitée à la seule desserte interne.
- Les garde-corps devant l'École des Chartes ne facilitent pas leurs livraisons.
- Entre le square Louvois et la BNF, une traversée piétonne surélevée pourrait être aménagée pour reconnecter les deux rives de la rue, et en particulier faire le lien entre la rue Louvois et la rue Colbert, toutes deux piétonnes.
- Mésusages du square Louvois la nuit avec un débat sur l'opportunité d'ouvrir ce square sur l'extérieur. La Mairie indique l'enjeu patrimonial à maintenir le square selon sa configuration historique.
- Rue Louvois, la piétonisation devant l'école ne s'est pas accompagnée d'un aménagement global à l'époque, un embellissement / végétalisation serait bienvenu.

De la rue Louvois à la rue du 4 septembre :

- Mésusages dans la partie couverte côté impair (en face du 62), avec présence de personnes sans abri et difficulté d'entretien de l'espace public (propreté + flaques d'eau qui se forment)

De la rue du 4 septembre à la rue Saint-Marc :

- Le trottoir côté pair est à agrandir en priorité, celui côté impair étant déjà large.
- Pas de mésusage constaté des agrès sportifs rue Ménars.

De la rue Saint-Marc aux Grands Boulevards :

- Idée de mettre en valeur l'entrée du passage des Princes.
- Stationnement illicite pénalisant les girations des bus et poids lourds au croisement avec les Grands Boulevards, et circulation en boucle d'autocars de tourisme qui ne peuvent pas stationner sur les Boulevards.
- Le premier passage piéton pour traverser la rue de Richelieu au niveau des Grands Boulevards n'est pas sécurisé.

Remarques annexes, hors projet d'aménagement

- Proposition d'ouvrir une porte des guichets du Louvre spécifiquement pour les vélos.
- Difficulté à faire respecter l'harmonie des façades commerciales (sur-éclairage, design pas compatible avec l'environnement patrimonial).